

Compte-rendu du Conseil Municipal du 28/02/2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, en raison du COVID-19 (article 9 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020) dans la salle Georges Brassens, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Luc LOUIS, Maire.

Etaient présents : L. LOUIS, B. FALCOU, G. NICKLES, MJ. FOUQUET, JA. PUJOL, S. SAMPIETRO, N. HEREDIA, C. VORDY, C. BESSIEUX, L. DEPAUW, J. MOLIERE et M. MAYNADIER

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 12

Absent excusé :

A. MOLINA

Pouvoir :

JY DUFAUD a donné pouvoir à N. HEREDIA

R. KERKHOF a donné pouvoir à DEPAUW

N. ALBIGES a donné pouvoir à B. FALCOU

B. ORTIZ a donné pouvoir à JA. PUJOL

A. REMY a donné pouvoir à J. MOLIERE

N. PECH a donné pouvoir à S. SAMPIETRO

Secrétaire de séance : MJ. FOUQUET

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 25/01/2022 : **Voté à l'unanimité.**

Délibération 2022-05 Budgets COMMUNE et EAU/ASSAINISSEMENT 2022 : Autorisation de dépenses d'investissement par anticipation du vote du BP 2022 **Voté à l'unanimité**

Délibération 2022-06 Participation au projet « 8000 arbres par an pour l'Hérault » du Conseil départemental de l'Hérault **Voté à l'unanimité**



Délibération 2022-07 Délégation de signature à Monsieur le Maire pour la convention de mise à disposition des jardins partagés à l'association les Amis du Jardin. **Voté à l'unanimité**

Délibération 2022-08 Indemnité Spéciale de Fonctions Police municipale **Voté à l'unanimité**

Monsieur le maire, Luc LOUIS, a levé la séance du conseil municipal, à 18h17.

A Olonzac, le 28/02/22

Le Maire



Luc LOUIS.